



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil provincial du 27 février 2018

Des investissements importants à Charleroi et La Louvière

Le Conseil provincial a approuvé, ce mardi, la première modification budgétaire de la Province de Hainaut. Une modification budgétaire dont le but principal est d'assurer la participation provinciale à des investissements d'envergure. Epinglons sur Charleroi, deux projets ambitieux. D'abord, la rénovation de bâtiments sur le site de l'Université du Travail. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du développement du centre universitaire Zénobe Gramme. 175 000 € sont libérés en faveur de l'Asbl gestionnaire de cet important projet dont l'ambition est d'élargir l'offre d'enseignement supérieur à Charleroi. Dans la même cité carolo, l'acquisition du bâtiment de Parentville fait l'objet d'une réinscription budgétaire pour un montant de 3,45 millions d'€. On y installera les services du sport et de l'action sociale.

A La Louvière, la Province finalise la rénovation du site du Gazomètre. Le Conseil provincial a autorisé des travaux d'extension et d'aménagement des espaces destinés aux bureaux et bibliothèques au sein de ce pôle provincial de la lecture publique. 3,6 millions pour métamorphoser ce lieu, appelé à devenir une référence culturelle au coeur du centre-ville louviérois.

6,3 millions pour les zones de secours

Au chapitre de la supracommunalité, le Conseil provincial a approuvé la répartition de sa dotation en faveur des zones de secours entre les 69 communes du Hainaut. Cette répartition se base sur des critères comme la population, le revenu cadastral ou les risques présents sur les territoires communaux. Elle porte sur un montant total de 6,3 millions d'€, soit 10 % du Fonds des Provinces. A titre d'exemple, les villes de Charleroi, Mons, Tournai et La Louvière reçoivent respectivement 890 000 €, 495 000 €, 381 000 € et 326 000 € pour 2018.

Le directeur général provincial prolongé

Enfin, le Conseil provincial a prolongé les fonctions du directeur général provincial, Patrick Mélis, jusqu'en octobre 2019. Le chef de l'administration assurera l'accompagnement des réformes initiées par la Province de Hainaut, notamment la restructuration des asbl et la diminution drastique de leur nombre. Il poursuivra également les chantiers de modernisation entamés au coeur de l'Institution provinciale, avec une attention particulière pour le bien-être au travail. Il assurera l'organisation administrative des élections communales et provinciales.